

auparavant, en 1637, il avait donné permission au sieur Rives, écuyer de la ville, d'établir un manège à proximité du port Notre-Dame et le long des murailles du couvent des Feuillans. Un acte du 16 novembre 1647 fait donation aux religieux en question d'un quart de ponce d'eau de la pompe du Rhône, laquelle, d'après le plan de Froment, se trouve établie sur le fleuve à la hauteur du débouché de la place Croix-Paquet.

Par suite d'une convention passée le 19 décembre 1562, les Feuillans sont choisis par le Consulat à l'effet de dire la messe à l'Hôtel-de-Ville, certains jours qui sont fixés d'avance. Ce fut cette même année qu'eut lieu son inauguration et la bénédiction de sa chapelle, placée au-dessous de la tour de l'horloge. Les échevins tinrent leur première séance dans le nouveau bâtiment, le 14 novembre.

La faveur dont jouissaient les Feuillans les engagea à demander, en 1634, un emplacement inoccupé, *proche la Croix-Paquette*. Enfin, le 26 août 1659, le Consulat accepta l'offre qu'ils lui avaient faite de prendre le titre de fondateur et de protecteur de leur monastère. Le 9 décembre, il est stipulé qu'ils recevront une rente annuelle de 800 livres, à la condition de dire la messe à l'Hôtel-de-Ville, les fêtes et dimanches, entre neuf et dix heures du matin. Cet acte fut ratifié par le chapitre général de 1660.

Les Feuillans, pour la construction de leur église, furent aidés par les secours de quelques personnes pieuses, et surtout par les libéralités de Charles de Neuville d'Alincourt, gouverneur de la ville et de la province, et voulant se montrer reconnaissants, ils la dédièrent à saint Charles Borromée, patron de leur puissant protecteur.

On lit dans l'Almanach spirituel de 1698, qu'une indulgence plénière avait été accordée à l'église des Feuillans, à toutes les fêtes de la Vierge et à celles de saint Charles Borromée et de saint Euchère. Elle possédait des reliques de saint Blaise, de saint François de Sales et de saint Charles Borromée.

La dédicace de l'église des Feuillans avait eu lieu, ainsi que je l'ai dit, en 1659; mais le monastère n'était pas encore construit, et ce fut seulement en 1662 que l'on en posa solennelle-